# Mettre en place une bibliothèque numérique au lycée

http://eduscol.education.fr/traam

**Auteur : Marc Plateau, marc.plateau@ac-dijon.fr**

**Dossier coordonné par Bruno Himbert, IAN Lettres, et Laurence Miens, chargée de mission, pour Mesdames Alexander, Boulhol et Monsieur Destaing, IA-IPR de Lettres.**

**Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr**

# Mettre en place une bibliothèque numérique au lycée

**Dans cette fiche, vous trouverez :**

- ✓ un aperçu des activités ;
- ✓ leurs objectifs pédagogiques ;
- ✓ le détail des activités ;
- ✓ un bilan critique ;
- ✓ les pré-requis nécessaires à la mise en œuvre des ces activités.

**En annexe, à la suite de la fiche, vous trouverez** des consignes pour un compte-rendu de lecture.

## ✓ Aperçu des activités :

**Préparation :**

En lien avec la professeure documentaliste, l'activité proposée nécessite la création d'un site internet qui constitue le lieu de stockage et de gestion de la bibliothèque. Il permet de centraliser les ouvrages, leur classement et offre des liens avec les différents applications et outils utilisés pour rendre la bibliothèque vivante et accessible.

**Plan de l'activité :**

- ✓ mise en place de la bibliothèque numérique ;
- ✓ gestion et animation de la bibliothèque.

**Traces écrites :**

- ✓ critiques ;
- ✓ comptes rendus de lecture ;
- ✓ présentations des parcours de lecture.

## ✓ Objectifs pédagogiques :

**Niveaux concernés :** 2nde et 1ère

**Activités mises en œuvre :**

- ✓ création de parcours de lecture ;
- ✓ écriture de critiques d'ouvrages ;
- ✓ réalisation de vidéos de lectures d'extraits d'œuvres, de bandes annonces de livres (*booktrailers*) ;
- ✓ création d'anthologies de textes ;
- ✓ partage d'annotations et de commentaires au cours de lectures cursives ou de lectures préalables à l'étude des œuvres.

**Auteur : Marc Plateau, marc.plateau@ac-dijon.fr**

**Dossier coordonné par Bruno Himbert, IAN Lettres, et Laurence Miens, chargée de mission, pour Mesdames Alexander, Boulhol et Monsieur Destaing, IA-IPR de Lettres.**
**Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr**

**Références au programme[1] :**

- ✓ « être capable de lire, de comprendre et d'analyser des œuvres de genres variés, et de rendre compte de cette lecture, à l'écrit comme à l'oral » ;
- ✓ « avoir des repères esthétiques et se forger des critères d'analyse, d'appréciation et de jugement » ;
- ✓ « faire des hypothèses de lecture, proposer des interprétations » ;
- ✓ « connaître la nature et le fonctionnement des médias numériques, et les règles qui en régissent l'usage, être capable de les utiliser pour produire soi-même de l'information, pour communiquer et argumenter » ;
- ✓ « l'acquisition de ces connaissances et de ces capacités va de pair avec des attitudes intellectuelles qui se caractérisent par la curiosité, l'ouverture d'esprit, l'aptitude à l'échange, l'appropriation personnelle des savoirs et la créativité. ».

## ✓ Détail des activités :

Le compte-rendu qui est effectué ici est celui de la première étape d'un projet qu'il reste à terminer de construire. Les difficultés rencontrées n'ont pas permis en une année de faire de la bibliothèque numérique l'outil pleinement satisfaisant que nous avions l'ambition de créer ; ce premier bilan est néanmoins encourageant ! Rendre une bibliothèque vivante pour les lecteurs en constituant un lieu d'échanges est un objectif ambitieux que nous conservons.

« J'allai à lui, et le priai de me dire quels étaient quelques-uns de ces livres que je voyais mieux reliés que les autres. Monsieur, me dit-il, j'habite ici une terre étrangère : je n'y connais personne. Bien des gens me font de pareilles questions ; mais vous voyez bien que je n'irai pas lire tous ces livres pour les satisfaire ». Voici ce que l'abbé d'un couvent répond au personnage de Rica venu visiter sa bibliothèque dans le roman épistolaire de Montesquieu, *Les Lettres persanes*. C'est aussi la réponse que pourraient sans doute faire certains élèves de lycée, eux qui semblent un peu perdus dans une bibliothèque physique ou dans la grande bibliothèque numérique mondiale qui leur est désormais accessible. Le rôle du professeur de français, avec le professeur documentaliste, semble donc aujourd'hui de les guider pour que cet accès au livre soit accompagné et que les textes présentés dans les rayonnages ne demeurent pas lettre morte.

Nous sommes partis du constat que les élèves de lycée utilisent souvent du matériel numérique (smartphone, tablette, ordinateur…) pour avoir accès aux textes et aux ouvrages proposés à la lecture dans les activités de classe, il a paru judicieux de proposer un nouvel espace, numérique, permettant de mettre à leur disposition ces textes. Toutefois il ne s'agit pas seulement pour le professeur d'envisager la lecture sur de nouveaux supports mais bien de construire une bibliothèque de classe vivante, que chaque élève puisse fréquenter pour construire et développer sa culture littéraire. La bibliothèque que nous avons envisagé de créer ne se limite pas à donner accès aux livres numériques. Elle veut être un espace de promotion et d'échange concernant la lecture.

La bibliothèque est centralisée sur un site internet géré par le professeur de français et la professeure documentaliste en collaboration avec les élèves.

Afin de faire de cet outil un lieu (virtuel) vivant, les textes ont été proposés au fur et à mesure de la progression annuelle. Commune aux classes de 2nde, de 1ère et de Tale, la bibliothèque donne accès à chaque élève aux ouvrages qu'elle contient sans restriction.

[1] *Préambule du programme de l'enseignement commun de français en classe de seconde générale et technologique et en classe de première des séries générales et programme de l'enseignement de littérature en classe de première littéraire* (2011)

**Auteur : Marc Plateau, marc.plateau@ac-dijon.fr**

**Dossier coordonné par Bruno Himbert, IAN Lettres, et Laurence Miens, chargée de mission, pour Mesdames Alexander, Boulhol et Monsieur Destaing, IA-IPR de Lettres.**
**Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr**

Les élèves sont amenés à proposer des *parcours de lecture*, c'est-à-dire des regroupements d'ouvrages ou de textes abordés au cours de la séquence ou appartenant à la culture de chacun. Ils sont présentés à l'écrit ou à l'oral sous la forme de courtes vidéos réalisés par des professeurs ou des élèves

La bibliothèque contient, de plus, des anthologies de textes réalisées grâce au logiciel *Book creator*.

Elle propose aussi des critiques d'ouvrages et des bandes-annonces (ou *book-trailer*) de livres.

Elle présente enfin des liens commentés vers d'autres sites. Ces activités sont proposées par le professeur mais certaines publications sont effectuées à l'initiative des élèves (voir notamment la présentation du site Wattpad proposée par une élève).

**Mise en place du site**

La première étape du travail a consisté dans le choix d'un site qui permette d'atteindre l'objectif fixé. Ce choix s'est porté sur le service proposé par la plate-forme *Google* et nommé *Google sites*. Les fonctionnalités sont limitées : on note en particulier la personnalisation contrainte et l'impossibilité, pour l'instant (la dernière version du service est encore appelée à évoluer), de pouvoir laisser des commentaires mais ces inconvénients sont contrebalancés par la facilité d'utilisation pour le gestionnaire du site. Nous avons tenté de donner un aspect attractif au site en l'harmonisant et en mettant à contribution les élèves qui le souhaitaient pour y inclure des gifs animés consacrés à la lecture.

Le sommaire du site a ensuite été mis en place par le professeur de français et la professeure documentaliste : page de présentation, pages concernant les parcours, les critiques rédigées par les élèves, les propositions de lien et l'utilisation du site, tutoriels (comment lire en numérique, réaliser un booktrailer ou une critique)… Pour avoir une idée plus précise, il est bien sûr souhaitable de se reporter au site lui-même : La Bibliothèque numérique.

En lien avec les activités de séquence de classes de seconde et de première technologique, des *parcours de lecture* ont été constitués par le professeur de français et la professeure documentaliste.

Qu'est-ce qu'un *parcours de lecture* ? C'est une sélection d'ouvrages selon des critères très variés : genre, thème, mouvement, auteur… Un parcours est un itinéraire de lecture sur lequel on cherche entrainer et à guider les utilisateurs du site. En effet, l'entrée au lycée est probablement une étape cruciale dans la vie d'un lecteur : elle entérine et marque parfois la rupture avec la lecture que des adolescents ont connue au cours des années collège. Elle les confronte aux difficultés que peuvent présenter les « classiques » s'ils sont abordés de manière plus autonome qu'au collège. C'est pourquoi il nous a semblé essentiel de permettre aux élèves de reprendre des chemins de lecture. On s'appuie aussi sur l'idée que chaque lecteur se construit en passant d'un ouvrage à un autre en cherchant parfois à reproduire les conditions du plaisir éprouvé avec le précédent. C'est ce qui fait notamment le succès des séries pour enfants, pour adolescents ou même pour adultes. La difficulté dans une vie de lecteur réside parfois dans cette reproduction un peu stérile qui peut empêcher de passer à des œuvres différentes. Au cours de l'adolescence, les lecteurs doivent souvent délaisser des ouvrages dont la lecture est aisée pour les œuvres différentes, singulières et peut-être moins abordables que contient la littérature contemporaine ou dite classique. Le parcours se propose d'engager les élèves vers des chemins qui peuvent procurer le renouvellement d'un certain plaisir en les guidant[2].

Ces parcours forment aussi bien sûr des corpus d'ouvrages auxquels il est fait référence en classe à des occasions diverses : lancement d'une séquence, lecture d'œuvre intégrale, correction de dissertation, échanges autour d'un défi lecture… Mais on ne saurait réduire le projet à cet usage proprement scolaire. Nous voulions que cette bibliothèque ait des fonctions multiples.

[2] Pour approfondir, on pourra consulter plusieurs passages de l'ouvrage *La lecture, ça ne sert à rien ! (Usages de la littérature au lycée et partout ailleurs …* de Bénédicte Shawky-Milcent (chapitre III : *Coup de projecteur sur la lecture en seconde*).

**Auteur : Marc Plateau, marc.plateau@ac-dijon.fr**

**Dossier coordonné par Bruno Himbert, IAN Lettres, et Laurence Miens, chargée de mission, pour Mesdames Alexander, Boulhol et Monsieur Destaing, IA-IPR de Lettres.**
**Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr**

**Deux exemples :**

Parcours centrés sur le genre romanesque : « Le réalisme dans les romans contemporains » et « Au pays du récit policier ». Ces deux parcours ont été mis en place au cours de deux séquences consacrées au récit réaliste et naturaliste au XIXème siècle, le professeur a été amené à montrer que ce courant réaliste existait toujours dans la littérature contemporaine, qu'il avait évolué. Il pouvait permettre aux auteurs de porter un regard sur le monde contemporain. De plus lorsque la question du roman a été abordée en classe de première les corpus proposés ont servi d'exemples de réflexion. La présentation de ces parcours constitués par le professeur a alimenté la réalisation d'une fiche de synthèse en première et la correction d'un devoir d'initiation à la dissertation en seconde.

La bibliothèque numérique fournit donc des exemples concrets, regroupés en ensembles cohérents que l'on pourra présenter en classe en projetant les pages du site à l'aide d'un vidéoprojecteur.

**Donner accès aux ouvrages**

Le site cherche à fournir le chemin le plus direct avec le livre ; c'est pourquoi on trouvera des liens de téléchargements directs avec des ouvrages placés sur un espace de stockage : le fichier numérique (au format libre *epub*) se trouve sur *Google drive* et un lien sur le site renvoie à ce fichier. En cliquant simplement sur le lien, chacun peut télécharger l'ouvrage. Cette solution est envisageable lorsque les textes sont tombés dans le domaine public et à la condition que les sites d'origine autorisent la diffusion de ceux-ci par d'autres moyens que les leurs (Nous reviendrons sur les conditions d'utilisation des livres numériques dans la présentation des ressources complémentaires).

Les professeurs créateurs du site mentionnent aussi les ouvrages disponibles au CDI du lycée qu'ils soient imprimés ou numériques (il s'agit alors de livres plus récents dont les droits sont acquis auprès d'une librairie et dont le nombre de téléchargements doit être contrôlé au regard du contrat de vente). C'est l'occasion pour nous de mentionner les difficultés rencontrées pour fournir des ouvrages numériques achetés légalement. Une seule librairie en ligne propose, à notre connaissance, des ouvrages qu'un établissement scolaire puisse acquérir. D'autres offres sont disponibles mais pour des bibliothèques municipales à des tarifs très élevés.

**Donner aux élèves un espace de publication sur la lecture**

Il leur a été demandé d'alimenter les rubriques évoquées librement ou à partir d'activités de classes :

- ✓ rédaction de critiques ;
- ✓ comptes-rendus de lecture (voir *Annexe)* qui privilégie le commentaire bref ;
- ✓ choix de textes ;
- ✓ réalisation de gifs ;
- ✓ réalisation de vidéos mettant en scène la lecture de textes.

## ✓ Bilan critique :

Le travail présenté constitue en quelque sorte les fondations de la bibliothèque numérique telle que nous la voulons.

La mise en place du site et la concertation entre le professeur de français et la professeure documentaliste ont nécessité du temps et de la réflexion. Les questions techniques ont aussi exigé des moments de pause dans le développement du projet. Mais c'est surtout la place de la bibliothèque numérique dans les activités pédagogiques qui a pris du temps et qui méritera d'être interrogée encore à l'avenir. L'expérience a démontré que pour que la bibliothèque soit

**Auteur : Marc Plateau, marc.plateau@ac-dijon.fr**

**Dossier coordonné par Bruno Himbert, IAN Lettres, et Laurence Miens, chargée de mission, pour Mesdames Alexander, Boulhol et Monsieur Destaing, IA-IPR de Lettres.**
**Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr**

attractive, il faut qu'elle soit rendue vivante : il faut que les enseignants orientent les élèves vers celle-ci au cours des activités de classe afin qu'elle constitue un espace virtuel visité en dehors de la classe.

Pour cela les activités pédagogiques doivent être variées et multiples. Il peut s'agir de tâches contraintes (lectures cursives, compte-rendu de lecture par exemple, création de parcours par les élèves), d'exercices facultatifs (critiques, *booktrailers*…) qui prendront place sur le site de la bibliothèque. On présentera aussi le contenu du site pendant des séances (pour des synthèses, pour susciter des prolongements, pour établir des relations entre les œuvres…) pour favoriser sa fréquentation de manière plus libre. On l'aura compris cette bibliothèque peut être un espace que l'on fréquente par nécessité mais aussi par curiosité et par plaisir. Au cours de cette année de mise en place, ces objectifs ont été atteints pour une part, les élèves ont souvent fréquenté la bibliothèque par nécessité, d'autres moins nombreux l'ont fait librement. Certains ont accepté de participer volontairement à la constitution du site en fournissant des photos, des gifs et des critiques…

A l'avenir, nous souhaitons développer la fréquentation de la bibliothèque en impliquant davantage d'enseignants (de français mais aussi d'autres disciplines) en multipliant les activités qui orientent vers elle et en favorisant l'appropriation du site par les élèves. Idéalement, la bibliothèque numérique pourrait être un espace de ressources, de partages et d'échanges impliquant les enseignants et les élèves de manière variée et évolutive. Pour cela il faudra œuvrer pour que le plus grand nombre se sente utilisateur mais aussi propriétaire de cette bibliothèque numérique.

## ✓ Pré-requis nécessaires à la mise en œuvre des activités :

**Aspects matériels :**

- ✓ L'activité part du principe que les élèves utilisent leur propre matériel pour accéder à la lecture numérique[3].
- ✓ Les offres de prêt numérique en France se développent peu à peu en bibliothèques mais elles sont quasiment inexistantes dans les établissements scolaires. Il reste difficile de proposer en prêt des ouvrages récents aux élèves. Cela reste un obstacle à la diffusion des livres et au développement de projet de bibliothèques numériques dans les lycées.

**Compétences numériques nécessaires :**

- ✓ Savoir utiliser l'outil de création et de gestion de site internet Google sites.
- ✓ Posséder un espace de stockage pour y placer les fichiers des livres.
- ✓ Savoir utiliser une application pour la lecture de livres numériques sur tablettes et smartphone (*Google play livres, Aldiko, Bookari*…)
- ✓ Savoir utiliser l'application *Book creator* pour ordinateur, tablettes et smartphones.
- ✓ Savoir éventuellement utiliser le logiciel *Calibre*, gestionnaire de livres numériques permettant l'affichage, la conversion, l'édition ou le classement de livres avant leur diffusion sur le site.
- ✓ Il est souhaitable que les images illustrant et mettant en valeur le site soit produites par la classe : on pourra utiliser des applications qui permettent de présenter des textes brefs (citations, titres) de manière esthétique.

[3] Ce que l'on appelle en anglais *BYOD* (abréviation de l'anglais « *bring your own device* » : « apportez vos appareils personnels » ; en français : *PAP*, abréviation de « prenez vos appareils personnels » ou encore *AVEC*, abréviation d'« apportez votre équipement personnel de communication ») est une pratique qui consiste à utiliser ses équipements personnels (téléphone, ordinateur portable, tablette électronique) dans un contexte professionnel. (encyclopédie *Wikipedia*).

**Auteur : Marc Plateau, marc.plateau@ac-dijon.fr**

**Dossier coordonné par Bruno Himbert, IAN Lettres, et Laurence Miens, chargée de mission, pour Mesdames Alexander, Boulhol et Monsieur Destaing, IA-IPR de Lettres.**
**Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr**

- ✓ La création d'une bibliothèque numérique nécessite une certaine connaissance des règles qui régissent le droit d'auteur en France. (On pourra notamment consulter dans les ressources complémentaires une liste de sites le concernant). Les ouvrages proposés dans la bibliothèque en prêt ou en acquisition proviennent de sources diverses et il convient de vérifier pour chacun d'elle que leur diffusion est légale.

**Temps de préparation pour le professeur :**

Si l'on excepte le temps nécessaire à la maitrise des outils numériques, la gestion de la bibliothèque demande du temps régulièrement pour publier les activités produites par les différents acteurs du projet pour en modifier les éléments au gré de l'année.

## ✓ Ressources complémentaires :

**Sites internet** :

- ✓ Feedbooks ;
- ✓ Projet Gutenberg ;
- ✓ Ebooks gratuits ;
- ✓ Wikisource ;
- ✓ Books google ;
- ✓ Bibebook ;
- ✓ Vousnousil.

**Librairie en ligne proposant une offre d'achats de livres numériques non libres de droits** : L'ange bleu

**Pour en savoir davantage sur les œuvres entrées dans le domaine public et le droit d'auteur :**

- ✓ Présentation pédagogique des règles qui régissent les droits des auteurs (avec des activités destinées à des élèves).
- ✓ Page du site *bibliomab* proposant des explications claires concernant le droit d'auteur et les œuvres dites libres de droits.
- ✓ Page du site I*nlibroveritas* proposant une liste régulièrement mise à jour des auteurs dont l'œuvre est tombée dans le domaine public.

**Remerciement :**

Merci à **Julie Revillier**, professeure documentaliste au lycée Camille Claudel de Digoin (71) et formatrice académique, partie prenante de la bibliothèque numérique et de son développement futur. C'est grâce à ses idées, sa participation active que le projet a pu exister.

**Auteur : Marc Plateau, marc.plateau@ac-dijon.fr**

**Dossier coordonné par Bruno Himbert, IAN Lettres, et Laurence Miens, chargée de mission, pour Mesdames Alexander, Boulhol et Monsieur Destaing, IA-IPR de Lettres.**

**Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr**